

Contributions de soutien m2act – le projet de soutien et de mise en réseau du Pour-cent culturel Migros pour les arts scéniques

m2act s'intéresse à vos projets!

- Réalisez-vous des projets de co-création dans les arts scéniques (petites scènes, performance, théâtre et danse)?
- Traitez-vous la thématique de l'égalité des droits dans la collaboration et du partage de la paternité des œuvres?
- Créez-vous des projets en collaboration avec des expert·e·s d'autres domaines, tels que les affaires sociales, l'économie, la recherche, la société et la politique?
- Intégrez-vous dans votre pratique (artistique) des manières de travailler, des méthodes ou des modèles provenant d'autres domaines?
- Expérimentez-vous de nouvelles questions, de nouvelles thématiques et de nouvelles esthétiques résultant, pour les arts scéniques, de la collaboration avec des expert·e·s d'autres catégories, secteurs et professions?
- Cherchez-vous des moyens et des voies en faveur d'une pratique égalitaire dans vos projets (artistiques)?
- Planifiez-vous un projet qui donne des impulsions pour des structures plus durables dans les arts scéniques?
- Êtes-vous prêt·e·s à élargir et à partager vos connaissances sur la co-création culturelle et les pratiques équitables avec d'autres acteurs et actrices?

Vous retrouvez-vous et vos pratiques dans ces questions? Si c'est le cas, m2act est impatient d'en savoir plus sur vos projets!

Qu'est-ce que m2act?

m2act est le nouveau projet de soutien et de mise en réseau du Pour-cent culturel Migros pour les arts scéniques. Le projet encourage la co-création culturelle, soutient le transfert ouvert de connaissances entre divers es acteur rice s et donne des impulsions pour des pratiques égalitaires et des structures durables. Afin de répondre à ces préoccupations, m2act accorde des contributions de soutien à des projets de co-création, collabore avec des organisations dans le cadre de manifestations sur les thèmes mentionnés ci-dessus et construit une boîte à outils numérique pour l'échange ouvert d'expériences — en offrant des conseils pratiques et des solutions élaborées en co-création pour les anciens et les nouveaux défis dans les arts scéniques.

Que soutient m2act?

m2act soutient des projets de co-création dans les arts scéniques (petites scènes, performance, théâtre et danse). Nous accordons un soutien aux projets artistiques, d'exploration et discursifs développés et mis en œuvre conjointement et de manière égalitaire par des acteur·rice·s culturel·le·s et des spécialistes d'autres catégories, professions et domaines. Nous mettons



Centrale E-mail Site intern +41 58 570 22 20 urs.kueenzi@mgb.ch

Site internet <u>www.pour-cent-culturel-migros.ch</u>

Fédération des coopératives Migros



l'accent sur des projets qui abordent des sujets de société pertinents, créent et testent des approches, des méthodes de travail et des techniques d'avenir pour les arts scéniques. En plus des projets destinés au public, nous apprécions les petits dispositifs expérimentaux qui génèrent principalement des connaissances et des processus pratiques sur les défis de la cocréation culturelle, des pratiques égalitaires et des structures durables dans les arts scéniques.

Qu'inclut le soutien proposé par m2act?

m2act accorde des contributions de soutien jusqu'à 100 000 francs maximum par projet. Un montant de soutien total de 300 000 francs est disponible chaque année. m2act finance également des projets moins importants en termes de temps et de personnel dotés d'un budget allant jusqu'à 25 000 francs. Pour les projets dont le budget est plus important, au moins un e partenaire de financement supplémentaire doit être trouvé e. Pendant la phase de mise en œuvre, m2act accompagne les projets financés au niveau du contenu et, si possible, les soutient au-delà de la contribution financière et en fonction de leurs besoins spécifiques. m2act met également à disposition des projets des possibilités de partage, de mise en réseau et de présentation dans le cadre d'événements et de la boîte à outils numérique.

Qui peut demander une contribution de soutien à m2act?

Les propositions de projets peuvent être soumises par des acteur rice s culturel·le s et des collectifs (par exemple des compagnies ou des groupes ad hoc) actifs dans le domaine des arts scéniques, en collaboration avec des spécialistes d'autres professions et catégories. La collaboration avec des organisations (par exemple des associations) et des institutions (par exemple des petits théâtres, des théâtres, des festivals) dans le domaine des arts scéniques est possible, mais ne représente pas une condition.

Quels sont les critères de soutien?

Critères formels

- Le projet
 - est développé et mis en œuvre en co-création,
 - est égalitaire et durable dans la pratique,
 - a l'exigence d'être mis en œuvre de manière professionnelle,
 - est développé et réalisé en Suisse.
- Les personnes requérantes sont domiciliées en Suisse.

Conditions

- Les responsables du projet sont prêts à utiliser une partie de la contribution de soutien pour documenter et traiter les connaissances et les résultats obtenus.
- Les responsables du projet s'engagent à publier les résultats et les conclusions développés conjointement dans le cadre du projet en coordination avec m2act. Ces derniers sont publiés sous une licence Creative Commons dans la boîte à outils numérique de m2act.

Centrale

E-mail



Contributions de soutien m2act

Fédération des coopératives Migros



• Les responsables du projet s'engagent à présenter leur projet dans le cadre de la manifestation m2act à la Gessnerallee à Zurich, du 20 au 25 septembre 2021.

Critères d'évaluation

- processus de co-création
- qualité (artistique)
- pertinence sociale
- valeur ajoutée/avantages pour d'autres acteur·rice·s et projets
- · caractère innovant des idées et des méthodes de travail

Qu'est-ce qui n'est pas soutenu?

- Les projets terminés
- Les bourses/les coûts de formation continue des particuliers
- Les projets d'organisations et d'institutions subventionnées par les pouvoirs publics
- Les prestations à fournir dans le cadre de contrats de subvention
- Les coûts d'infrastructure et de fonctionnement
- Les projets d'écoles, de hautes écoles spécialisées, d'universités
- Les projets commerciaux
- Les manifestations caritatives, privées et de bienfaisance

Que faut-il envoyer?

Il faut soumettre un descriptif de projet de 12 pages maximum avec le contenu suivant:

- Constellation: qui sont les responsables du projet et les autres personnes impliquées?
- Sommaire: quel est le contenu du projet?
- Motivation: quelle est la motivation derrière le projet?
- Pertinence: quelle est la pertinence sociale du projet?
- Réception: à qui s'adresse le projet?
- Effets: quels sont les objectifs du projet?
- Contribution de soutien: quelle est la contribution de soutien nécessaire pour mettre en œuvre le projet et comment sera-t-elle utilisée?

Les documents suivants doivent accompagner l'esquisse du projet:

- budget/plan de financement
- le cas échéant, confirmation des partenaires de projet et de financement

Comment soumettre une demande de soutien?

Il est possible de soumettre une requête après lecture attentive de ce document. Si le projet remplit les conditions et les critères de soutien énoncés ici, une inscription peut s'effectuer sur le lien «Demander un soutien» qui se trouve sur www.pour-cent-culturel-migros.ch/fr/themes-principaux/culture/m2act. Seules les requêtes saisies via le portail de requêtes en ligne seront examinées.

Centrale

E-mail



+41 58 570 22 20

urs.kueenzi@mgb.ch

Site internet <u>www.pour-cent-culturel-migros.ch</u>

Contributions de soutien m2act

Fédération des coopératives Migros



Qui sélectionne les projets soutenus?

En fonction du nombre de demandes reçues, l'équipe du projet m2act effectue une présélection après la date limite de soumission. Un comité composé d'expert·e·s externes effectue la sélection finale sous la direction de l'équipe de projet. Le comité de sélection sera constitué en été 2020 puis rendu public sur le site internet du projet du Pour-cent culturel Migros.

Quelles sont les échéances les plus importantes?

- Date limite des demandes de soutien: 11 Septembre 2020 (le portail de requêtes ferme à minuit)
- Coup d'envoi de m2act: les personnes intéressées sont cordialement invitées à participer à la manifestation marquant le coup d'envoi de m2act, du 8 au 10 octobre 2020 au Südpol à Lucerne. La participation est facultative.
- Décision: au plus tard au début novembre 2020. La décision sera communiquée par courrier, elle est définitive et ne donnera pas lieu à une justification.
- Campus m2act: les projets soutenus seront présentés du 20 au 25 septembre 2021 dans le cadre de la manifestation m2act à la Gessnerallee à Zurich.

Où peut-on trouver des informations complémentaires?

De plus amples informations sur m2act et ses offres sont disponibles sur le site internet du projet https://www.pour-cent-culturel-migros.ch/fr/themes-principaux/culture/m2act



Centrale

Fédération des coopératives Migros

CH-8031 Zurich

Contributions de soutien m2act